

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne.. » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 14 DÉCEMBRE

## Élections au Tribunal de Commerce

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE 1894

### CANDIDATS

#### Président :

E. MIGNON, président sortant.

#### Juges :

N. DOGUEREAU, juge suppléant.

Ch. BOUTAUD, id.

#### Juges suppléants :

L. MAURICEAU, juge suppléant sortant.

J.-V. ERNOUL, id.

## La Justice socialiste

Ne pas confondre, s. v. p., avec la justice sociale. Nous devons ce nouveau dogme à M. Viviani.

Moi, j'é l'avoue franchement, je ressens un faible pour M. Viviani. Il m'apparaît — je puis me tromper — très crâne et, conformément à l'expression reçue, « carré par la base ». La base de M. Viviani, je l'ignore et peut-être l'ignore-t-il lui-même : il marche au hasard, dans sa voie, en abatteur de noix, mais — dit-il — « l'œil fixé sur l'avenir ». Concédonz lui, pour base unique, l'instinct ; la prescience serait un mot trop ambitieux.

Ses idées ! elles flottent de l'innocence à l'absurdité, mais toujours sincères ; et c'est, pour les psychologues, un cas intéressant de déséquilibre intellectuel. Je ne lui en veux pas pour cela : ses notions sortent de la banalité, exhalent l'originalité, l'imprévu. On s'enouie tant à la Chambre, avec les propositions raisonnables, qu'un peu d'inattendu s'y accueille comme un vrai régal, que dis-je, comme une bonne fortune.

Et l'intervention joviale de M. Viviani tombait à pic. M. Georges Berry, dont nous ne saurions suspecter les loyales, généreuses et libérales intentions, proposait, pendant qu'on était en train d'éplucher la section du budget concernant la justice, de supprimer quinze des vingt-six Cours d'appel actuellement existantes. M. Georges Berry a, suivant nous, complètement raison ; et même, personnellement, nous estimons six cours d'appel suffisantes pour occuper, sans les surcharger de besogne, MM. les juges arrivés sur le déclin et désignés pour les invalides de leur noble profession.

M. Viviani renchérit sur la donnée, très hardie à notre époque, de M. Georges Berry. Il n'opère point de réductions sur les tribunaux ; il les supprime. Entendons-nous, cependant il ne les élimine point absolument : conservant le principe de justice — ce qui est déjà gentil de sa part — il modifie le système judiciaire. Plus de tribunaux, choisis, nommés par le gouvernement, payés par lui et conséquemment ses sicaires, ses esclaves. Le jeune et fantaisiste député parisien substitue, à cette institution éprouvée, le tribunal du peuple. Que désigne-t-il par ce nouveau vocable ? Nous en sommes réduits à l'hypothèse, car il a négligé de développer sa pensée. Il s'agit, probablement, d'un jury statuant en matière uni-

verselle, un jury-omnibus qui décidera des crimes, des chantages, des chaparderies financières, en même temps qu'il tranchera les mitoyennetés, les servitudes, les tours d'échelle, les réclamations du boulanger, des contributions, du tailleur, du traiteur, du logeur, du chand d'vins et du laitier.

Mais alors, si « le tribunal du peuple » endosse un si multiple labeur, si les membres du démocratique aréopage sacrifient au devoir leurs journées et leurs soirées, puisque M. Viviani demande la permanence de la justice, qui gèrera leurs affaires, qui piochera pour eux, qui les nourrira et nourrira leur famille ? Car, enfin, il est dit, dans l'évangile économique, que toute peine mérite salaire. Un instant.

Je vois venir notre homme. Il nous objectera que, tous les ans, pendant trois mois, les négociants de Genève abandonnent leurs foyers pour s'exercer au maniement des armes dans le camp national de Plainpalais et que ni leur fortune ni leur commerce ne souffrent de cette belliqueuse villégiature. Très juste. Toutefois, nous répliquerons à M. Viviani — en admettant qu'il nous fasse l'honneur de nous contredire — d'abord, que trois mois ne constituent que le quart de l'année et, ensuite, que les volontaires Helvétiques ne protègent la patrie, sous le complet harnais guerrier, que trois ou quatre heures par jour au maximum, et qu'il sont libres de revenir vingt fois à leur maison, tandis que nos juges nouveaux seront cloîtrés à la « maison du peuple ».

Donc, on rétribuera les juges du peuple, si peu que ce soit — nous le concédons — et le total de ces rétributions atteindra évidemment, s'il ne le dépasse, étant donné le nombre supérieur des nouveaux magistrats en vue de la plus prompt expédition des affaires, l'appointement des tribunaux actuels. Admettons un instant, et ce serait livrer la justice aux mains de l'horrible capital, qu'on s'arrange de façon à dénicher des juges assez rentés par eux-mêmes, assez dédaigneux des vils métaux pour se plier à un fonctionnement gratuit, ne serait-on pas en droit, aussi, de convier MM. du barreau à prêter gratuitement leur office aux plaideurs ? M. Viviani est-il prêt à ce sacrifice d'Abraham ? Gratuité partout, du haut en bas, de la cave au grenier.

Maintenant, comme l'officialisme sera complètement aboli, que les intimes traiteront de pair à compagnon avec les cadis et sénéchaux mitonnés par M. Viviani, la partie, conlammée injustement à son individuel avis, se verra-t-elle refuser l'autorisation de poursuivre en dommages-intérêts le bailliage « populaire » qui l'aura frappée, ou bien d'en appeler devant un tribunal voisin ? Nous espérons que, dans le prochain exposé de son système, M. Viviani voudra bien nous renseigner sur les minimes points que nous prenons la liberté de signaler.

Enfin, et nous sollicitons l'indulgence des lecteurs pour l'exhibition de ce menu détail, nous nous demandons, avec une certaine anxiété, par quelle taxe platonique — diable ! pas de nouveaux impôts, ou rien de fait ! — on remplacera le trou creusé dans le budget par l'extinction de frais « dits » de justice suivant l'antiphrase invétérée.

## Auguste Burdeau

D'une pauvre femme, veuve depuis un mois, et qui gagnait son pain à aller pour autrui « relaver à la platte », Auguste Burdeau naquit le 10 septembre 1831. C'était une vaillante à l'ouvrage, cette maman, n'ayant, pour élever son petit monde — quatre enfants : trois fils et une fille — que les vingt ou trente sous d'un salaire quotidien. Grâce à des prodiges d'économie et de courage, ses pauvrets ne moururent pas de faim.

Dès que le plus jeune des enfants, Auguste, fut en état d'aller à l'école, on l'y envoya. C'était un bon petit écolier, studieux, docile, d'esprit aiguisé. Il montrait une application sérieuse. Il aimait lire, mais la chandelle étant un luxe pour les pauvres, souvent, par les longues soirées d'hiver, c'est à plat ventre, couché sur le plancher, profitant des lueurs du poêle, qu'il s'éclairait.

Il fallait songer à tirer parti d'une intelligence active. Alors qu'il avait huit ou neuf ans, on mit Auguste Burdeau en apprentissage. Il fut « tireur de fer » dans un atelier de la Croix-Rousse. Les quelques sous que le montant de ce dur travail lui rapportaient soulageaient la pauvre maman.

Mais le labeur ne l'éloignait point de l'étude, il y revenait avec obstination. Un parent, célibataire et qui avait de toutes petites rentes, assistait à l'éclosion de cette intelligence, la guidait, la dirigeait avec une véritable tendresse. Le premier éducateur de l'enfant, il poussa son instruction et obtint pour son protégé une bourse au lycée de Lyon. Et le salaire de l'atelier ? Il y pourvut, convaincu qu'il y avait en ce bambin l'étoffe d'un homme d'avenir.

On faisait fond sur l'élève Burdeau. Il était le futur triomphateur des concours. Les maisons d'éducation qui battent le rappel des forts en thème jusqu'en province se disputaient ce lauréat tout indiqué des concours généraux, mais s'il accepta de venir à Paris, à Sainte-Barbe, c'est qu'on se chargeait de faire vivre les siens en son absence.

Le prix d'honneur de philosophie au concours général fut, en 1870, décerné à Burdeau.

La voie était désormais tracée : il entrerait dans l'enseignement. Le 18 février 1870, il contracta un engagement décennal qui le dispensa du service.

Mais la guerre éclatant, il voulut s'enrôler. Refusé, pour sa frêle constitution, il insista, fut incorporé dans le 2<sup>e</sup> corps, nommé sergent, se battit à Villersexel, et soutint avec une poignée d'hommes une retraite héroïque au village de Sainte-Marie. Légèrement blessé, puis prisonnier, il tenta de s'évader, fut pris, s'évada et à nouveau fut pris ; il réussit enfin dans un troisième effort.

La croix fut le prix de cette héroïque conduite.

Rendu enfin au professorat (chaire de philosophie au lycée Louis-le-Grand), il s'appliqua à développer, dans l'esprit de la jeunesse confiée à ses soins, des pensées hautes et viriles. On a gardé un excellent souvenir de cet enseignement qui dénotait un cœur vibrant, un esprit droit, servi par une parole ardente, de timbre un peu âpre, mais si chaude, si nette,

si convaincante. Il parlait d'abondance avec une éloquence ample et nourrie, sans notes.

L'enfant du peuple ne trahissait point ses origines. Il laissait percer ses sentiments libéraux, il était républicain et ne le cachait pas : franchise qui lui valut l'amitié de Gambetta. Paul Bert l'avait depuis longtemps distingué quand il fit de lui son chef de cabinet.

On a gardé le souvenir au ministère de ce bourreau de travail, exigeant un labeur acharné, lui-même payant de sa personne, dans son désir de réaliser quelque chose d'utile.

On sait sa carrière politique : rapide, brillante et légitime.

Il meurt pauvre. Et la dernière inquiétude de cet homme de bien a été pour sa femme et ses enfants sans ressources — si la reconnaissance nationale n'y pourvoit...

## Les obsèques de M. Burdeau

Le gouvernement a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 20,000 francs pour la célébration des funérailles du président de la Chambre aux frais de l'Etat. C'est le bureau de la Chambre qui fixera aujourd'hui la date et les mesures à prendre pour les obsèques.

Le président du conseil prendra la parole au nom du gouvernement.

Le bureau de la Chambre, sous la présidence de M. de Mahy, doyen des vice-présidents, s'est occupé de tout ce qui concerne les obsèques de M. Burdeau.

La chapelle ardente est installée dans les salons de l'hôtel de la présidence, où le public sera admis à défilé devant le corps.

Un catafalque est dressé dans la cour d'honneur de la Chambre et le corps y sera transporté dimanche, jour des obsèques.

C'est au Palais-Bourbon, avant la levée du corps, que seront prononcés les discours de MM. de Mahy, Challemel-Lacour, Dupuy et Gailleton, avant le départ pour le Père-Lachaise.

Un caveau a été acheté à ce cimetière aux frais de la Chambre.

Les députés du Rhône viennent de décider que M. Aynard, député et président de la Chambre de commerce de Lyon, et M. Bérard, député du Rhône, prononceraient des discours.

Le public sera admis à défilé devant la dépouille mortelle du président, dans la chambre mortuaire dressée dans la salle faisant suite à la galerie des Fêtes.

La date du dimanche n'est pas encore ferme. Il est possible que les dispositions à prendre ajournent à lundi le jour des obsèques.

Le corps du président de la Chambre repose toujours sur le lit où il est mort, et qui est couvert de fleurs.

Il est veillé jour et nuit par une garde d'honneur de députés et par MM. Clos, chef de son cabinet, Girault, chef de son secrétariat particulier.

La mise en bière, qui devait avoir lieu hier soir, n'aura lieu qu'aujourd'hui.

Les obsèques de M. Burdeau seront célébrées dimanche matin, à neuf heures ; ces obsèques seront purement civiles.



M<sup>me</sup> Burdeau a fait connaître, en effet, qu'elle croyait ainsi se conformer aux volontés plusieurs fois exprimées, à elle, par son mari.

## LA LOI SCOLAIRE

Il paraît que la loi scolaire ne donne pas tous les résultats désirés. C'est, du moins, ce qui semble résulter de l'exposé des motifs d'une proposition de loi de M. Malzac.

M. Malzac déplore le vide que l'on constate dans la caisse des écoles.

« Il est triste, dit-il, de constater que l'élan remarquable qui s'était produit avant la loi qui a établi l'instruction laïque est allé depuis lors s'affaiblissant d'année en année. »

Il constate ensuite que, malgré la loi scolaire, l'enseignement congréganiste a pris la plus large extension.

M. Malzac propose plusieurs remèdes à cette situation.

Il veut notamment que l'établissement d'une caisse des écoles soit obligatoire dans toutes les communes, celles-ci seraient autorisées à s'imposer 4 nouveaux centimes additionnels dans ce but.

Mais M. Malzac se rend compte que ce moyen serait insuffisant et il en propose un autre qui emprunte à la mort de M. Burdeau un intérêt tout particulier.

M. Malzac n'ose pas recourir à l'interdiction de l'accès aux fonctions publiques à laquelle ne sortirait pas de l'Université, mais il propose que dans tous les examens publics, les élèves ayant fait au moins leurs deux années d'étude dans les établissements laïcs bénéficient d'un nombre de points égal au tiers du minimum requis pour l'admission dans les concours publics.

Pour l'obtention d'un grade ou d'un emploi, ces mêmes élèves concourraient seuls pour une seule moitié des places et concurremment avec les autres candidats pour la seconde moitié.

Il faut croire que l'Université est un sérieux épouvantail pour les parents, car M. Malzac se croit forcé de recourir à un troisième moyen.

Il propose de punir d'une amende de 100 à 4,000 francs avec privation des droits civiques et politiques en cas de récidive quiconque aura tenté de détourner un père de famille d'envoyer son enfant dans un établissement laïc.

### Les employés des postes

Une soixantaine de députés viennent de déposer un amendement au budget tendant à augmenter de 600,000 fr. le chapitre fixant le traitement du personnel des postes et télégraphes.

## INFORMATIONS

### La santé de M. Hanotaux

Bien que l'accès d'influenza dont est atteint M. Hanotaux soit sans gravité, les docteurs Proust et Ménard qui le soignent lui ont prescrit le repos le plus complet au lit.

### Anti-Zolaïsme

Dans les salons de l'aristocratie romaine court le bruit que beaucoup de dames qui ont assisté aux réceptions en l'honneur de M. Zola, chez les Lovatelli, chez les Santafiora et chez le comte Primoli, ont reçu des lettres et des billets anonymes qui leur reprochent d'avoir serré la main à un excommunié, à un homme immoral !

### Socialiste et millionnaire

M. Groussier, député socialiste de Paris, est né à Orléans, où ses parents habitent encore ; or, s'il faut en croire les bruits qui circulent avec persistance dans notre ville, M. Groussier, ennemi du capitalisme, serait sur le point de devenir millionnaire. Un de ses grands oncles maternels, un oncle d'Amérique, — il en existe, paraît-il, encore, — serait mort en lui léguant une fortune colossale. Voilà pour notre socialiste une occasion superbe de mettre ses théories en pratique.

### Le crime de Lyon

L'enquête sur la découverte de l'homme coupé en morceaux à Pierre-Bénite continue sans résultats. Les fouilles faites dans le Rhône pour retrouver d'autres débris sont restées infructueuses.

La victime serait un homme de quarante à cinquante ans.

### Assassins masqués

On télégraphie de Bayonne :

Dans la nuit du 10 au 11, vers minuit, trois individus, dont l'un était masqué, ont pénétré chez le sieur Pierre Carmino, propriétaire à Mendionde, ont lié sa fille Stéphanie au bois du lit en la menaçant de mort si elle criait, puis l'ont assassiné lui-même en lui ouvrant la gorge à l'aide d'un instrument tranchant.

Le cadavre du malheureux a été retrouvé le lendemain dans le grenier.

Le vol avait été le mobile du crime. Dans la chambre de la victime, tout les vêtements étaient en désordre ; on avait fouillé tous les tiroirs, où il ne restait ni une pièce de monnaie ni un objet de quelque valeur.

### Epidémie de suicide parmi les Chanteuses

En peu de jours trois suicides de chanteuses de café concert se sont succédés à Avignon. Le premier a été celui de M<sup>me</sup> Ritchmont, le second M<sup>lle</sup> Nora Palès et le troisième, hier soir, celui de M<sup>me</sup> Duttry, dite Gisor, 32 ans, ex-pensionnaire des Variétés.

### Empoisonnement d'un pharmacien

M. Lacombe, père du pharmacien de Torreilles, près Perpignan, s'est empoisonné à

suite d'une terrible méprise. Il a pris une bouteille de phénol, croyant prendre une bouteille de rhum, et en a bu précipitamment quelques gorgées. Malgré tous les soins, le malheureux est mort au milieu d'horribles souffrances.

### Les pipes de M<sup>me</sup> Bide

La 9<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris a jugé, avant-hier, une femme Bide qui opérât de délicates soustractions, non pas dans les grands magasins, mais chez les marchands de pipes. On a trouvé dans son appartement une collection superbe de 2,600 pipes, accrochées à un râtelier *ad hoc*. Il y en avait 39 de culottées... par elle.

Le tribunal a infligé à cette extraordinaire « fameuse » huit mois de prison.

### Le nouvel Emprunt russe

Saint-Petersbourg, le 13 décembre. — La *Gazette (russe) de la Bourse* annonce que les souscriptions au nouvel emprunt russe 3 1/2 0/0 s'élèvent à quarante fois le montant de cet emprunt.

La ville de Saint-Petersbourg seule a souscrit pour 1,200 millions de francs.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### Notre procès

Aujourd'hui l'affaire de M. Emile Franck contre l'*Echo Saumurois* a été appelée devant le tribunal.

Après l'appel des comparants, le procès a été renvoyé au 23 janvier, sur la demande de M. le Procureur de la République.

### TRIBUNAL DE COMMERCE

Le scrutin du dimanche 2 décembre pour le renouvellement partiel du Tribunal de Commerce de Saumur n'ayant pas donné de résultat, les électeurs sont vivement engagés à aller voter, dimanche prochain 16 décembre, à la Mairie de chaque chef-lieu de canton.

Nous donnons, en tête du journal, les noms des candidats.

### Echos artistiques

La presse de Toulouse est unanime à constater le succès obtenu, au Grand-Théâtre de cette ville, par M<sup>me</sup> Vaillant-Couturier, dans *Mireille* et dans *Faust*. M<sup>me</sup> Vaillant-Couturier n'est point une inconnue pour le public de Saumur et d'Angers. Elle est la sœur de M<sup>me</sup> Giraud, femme du directeur de nos théâtres.

### La Foire

Hier, les élèves du collège communal des filles et celui des garçons, ainsi que les élèves des dames de la Retraite, ont applaudi

la représentation donnée, dans chacun de ces établissements, par M. Bernaud, dresseur de chats et de rats.

Rien de plus curieux de voir les exercices exécutés par ces petits animaux si antipathique l'un à l'autre, et obéissant au doigt et à l'œil de leur maître.

Le saut du cerceau, l'ascension de l'échelle par maître *Raminagrobis* excitent le rire des grands et des petits ; la kermesse des souris blanches et des rats, où l'on voit ces rongeurs se tenir à cheval sur un carrousel à trois étages font partir d'un éclat de rire tous les spectateurs. Nous prévenons nos lecteurs que le théâtre des souris blanches est installé jusqu'à lundi inclus, quai de Limoges. C'est le rendez-vous des familles.

### Ville de Montreuil-Bellay

Fêtes de *SAINTE-CÉCILE* et *SAINTE-BARBE* (15 et 16 décembre 1894)

Samеди soir, à 7 heures, retraite aux flambeaux par la Musique municipale et les Pompiers.

Dimanche 16 décembre

A midi, défilé.

A 1 heure, tir à la cible avec prix.

De 3 à 4 heures, concert sur le Mail, par la Musique municipale, dont voici le programme :

1<sup>o</sup> Allegro militaire (\*\*\*)

2<sup>o</sup> *Le Printemps*, mélodie (Mendelssohn).

3<sup>o</sup> *Prière de Moïse* (Rossini).

4<sup>o</sup> *L'Indépendante*, ouverture (Charles).

5<sup>o</sup> *Perle de Venise*, polka pour 2 pistons (Boisson).

6<sup>o</sup> *Face à l'Est*, pas redoublé (Ch. Foare).

Le chef de musique, A. FERNAY.

A 6 heures, banquet à l'Hôtel de la Galère.

### DOUÉ-LA-FONTAINE

#### Œuvre du vaccin contre le croup

Nous apprenons que dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Doué-la-Fontaine a voté une somme de 50 fr. au profit de la souscription pour le vaccin du croup.

Une souscription publique a recueilli 322 francs 25.

### Accident aux Ponts-de-Cé

Mercredi, dans la journée, un des domestiques de M. le D<sup>r</sup> Corjon s'est assez grièvement blessé. Il était occupé à labourer, lorsqu'il eut les deux pieds pris sous l'une des roues de sa charrue.

En voulant se dégager, il fit un tel effort, qu'il se brisa un os qui lui pénétra dans le ventre.

Son état est grave.

### Arrestation à Tours

Le nommé Colombel Gaston, âgé de 18 ans, originaire de Saumur, peintre en bâtiments, demeurant rue Colbert, 78, à Tours, a été arrêté sous l'inculpation de vol d'un porte-monnaie contenant 8 fr. 60.

## L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Ce scrupule fut que, peut-être, ces révélations allaient empêcher son union avec Philippe. Dans l'état d'esprit où elle se trouvait, Hira n'avait guère le loisir de mûrir ses réflexions. Avec la touchante sympathie de son âge et de son caractère, elle prit sur-le-champ un parti extrême. Puisqu'elle était la fiancée de Philippe, c'est aux mains de Philippe qu'elle devait remettre sa destinée. Elle n'avait pas le droit de résoudre le problème sans lui.

Elle entra donc dans la maison, s'habilla à la hâte, et prévint Soonamookée qu'elle l'amenait avec elle.

Les deux femmes quittèrent la villa et gagnèrent la gare. Borsand avait laissé son adresse à Cannes. Le premier train qui passa y déposa Hira et sa compagne. Tout de suite la jeune fille se fit porter à l'Hôtel de la marine, où Philippe attendait un signal de Kerdistel.

La stupeur de l'officier fut grande lorsque,

au lieu du commandant, dont il n'espérait pas aussitôt la venue, il vit apparaître M<sup>me</sup> Raimbault sévèrement vêtue de noir.

— Vous! mademoiselle? s'écria-t-il.

Elle lui tendit la main.

— Moi, mon-sieur. — Vous ne m'attendiez pas et la démarche que je fais vous semble peut-être... irrégulière. Je sais qu'elle est contraire aux strictes convenances. Mais il était urgent que je vinsse à vous, et si vous pouvez m'accorder quelques instants d'entretien...

Il l'interrompit.

— Quoi que vous fassiez, mademoiselle, le respect et l'affection que je vous porte m'interdisent de vous juger. Parlez donc en toute liberté.

Une profonde émotion poigna le cœur de la jeune fille.

— Merci! — répondit-elle. — Vous êtes bien l'homme auquel mon père avait donné toute son estime et toute sa confiance. C'est pour vous en fournir une marque aujourd'hui que je suis venue à vous.

— Je vous écoute, — fit simplement le lieutenant de vaisseau.

Un court silence pesa quelques instants sur le tête-à-tête des deux jeunes gens.

Elle triompha enfin de ses hésitations.

— Philippe, dit-elle avec solennité, je vous ai engagé ma parole et ma foi. Mon père lui-même ne vous avait approuvé, désiré cette union. Tous ceux qui m'aiment et vous aiment en même temps la désirent et s'en félicitent. Pourtant...

Elle respira longuement comme si la force lui faisait défaut pour achever la confidence.

Le lieutenant de vaisseau avait pâli. Une angoisse lui broyait le cœur.

Hira reprit :

— Pourtant, avant de vous appartenir sans réserve, avec joie, j'ai à vous dire ceci : Je ne sais rien de mon histoire ni de celle de ma famille. Mon parrain m'a remis, aujourd'hui même, quelques papiers ayant trait à des révélations qui, m'a-t-il dit, pourraient influencer sur mes résolutions. Ces papiers, les voici, — ajouta-t-elle en tirant l'enveloppe de dessous son manteau de deuil. — Je vous les apporte. Vous êtes mon fiancé. C'est à vous qu'il appartient d'en briser le sceau. Je vous demande : « Voulez-vous les lire avec moi, ou préférez-vous que nous les détruisions sans les lire ? »

Elle tendait la liasse à l'officier.

Il la considéra un instant en silence.

Jamais il n'aurait supposé jusque-là, une telle noblesse, une dignité aussi simplement vraie.

Hira lui apparut d'une idéale beauté sous son voile noir, dans l'attitude de confiance absolue qu'elle lui manifestait.

Philippe repoussa le paquet confidentiel.

— Mademoiselle, vous m'honorez plus encore par l'estime que vous me témoignez que par l'amour que vous m'avez laissé espérer. Il ne m'appartient pas de le méconnaître. Vous m'appelez votre « fiancé » ; quelque bonheur que j'éprouve à recevoir ce titre de votre bouche, je l'abdique et vous autorise à reprendre votre parole. Vous ne pourrez vous prononcer qu'après avoir lu ces papiers. Lisez-les, et la sentence que vous rendrez, dût-elle à jamais briser mon cœur, me trouvera toujours prêt aux viriles résignations.

Ce fut au tour d'Hira d'être surprise. Elle aussi fut frappée de la mâle fierté de l'officier.

Ce voile qui couvrait sa vue et l'empêchait de lire en dedans d'elle-même, se déchira brusquement. Elle éprouva comme la sensation d'un frisson à la fois terrible et délicieux. Ses yeux se mouillèrent. Elle s'avança vers lui, les



Colombel était allé voir son camarade Chicanet, demeurant rue Colbert, 37, et il a profité de ce que celui-ci était couché et ne faisait pas attention pour fouiller dans la poche de son pantalon et lui soustraire son porte-monnaie. Il a fait des aveux.

## Drame de la misère

DEUX FEMMES ASPHYXIÉES

Un terrible drame s'est déroulé, avant-hier soir, vers 4 h. 1/2, au n° 46 de la rue Petite-Fontaine, à Angers. Deux femmes, Pauline Folliot, journalière, âgée de 48 ans, et Sophie Legendre, veuve Thibault, âgée de 70 ans, se sont asphyxiées au fond du misérable réduit qu'elles habitaient. A côté des deux cadavres gisant sur un matelas, on a trouvé un vieux chaudron et un réchaud dans lesquels fumait encore du charbon allumé.

M. le commissaire de police du III<sup>e</sup> arrondissement et M. Bichon ont fait les constatations légales requises. La mort ne remontait qu'à une heure ou deux tout au plus, car une voisine déclare avoir parlé, vers 3 heures, à la femme Folliot qu'elle avait, à ce moment, vue à sa fenêtre.

Les deux cadavres ont été transportés hier matin à l'amphithéâtre.

Selon toute vraisemblance, c'est la misère qui a poussé les deux malheureuses à se donner la mort. La femme Folliot en avait déjà maintes fois manifesté l'intention; elle était depuis longtemps séparée de son mari, et le travail manquait. Quant à sa voisine, la veuve Thibault, elle attendait toujours, mais en vain, son admission à l'hospice de Saint-Nicolas.

Hier, dans l'après-midi, au n° 16 de la rue Petite-Fontaine, M. le greffier de la justice de paix était en train de poser les scellés; mais franchement ce n'était guère la peine: une table boiteuse, un lit en fort mauvais état, quelques hardes en loques: c'était tout le mobilier! Comme argent, on a trouvé 12 sous!

Le plus navrant encore, c'est que la femme Folliot laisse une malheureuse enfant de huit ans, qui va rester sans appui, sans ressource aucune. La pauvre petite était à l'école pendant que sa mère se suicidait.

Elle a été recueillie provisoirement par une femme Godard, de la rue Saint-Nicolas.

### Les cartes de visite

Sont admises à circuler par la poste au tarif des imprimés:

§ 8. — Les cartes de visite imprimées ou manuscrites, contenant les indications ci-après:

Noms, prénoms, qualités ou profession et adresse de l'expéditeur;

Jours et heures de consultation ou de réception;

Pour prendre congé ou P. P. C.;

mains jointes.

— Philippe! — prononça-t-elle d'une voix de profonde adoration.

Il tressaillit, il eut l'intuition de cet amour soudainement éclos. Il n'avait qu'à lui ouvrir les bras, et, désormais, leur union éternelle était scellée.

Mais il ne se crut pas le droit de surprendre cette émotion.

— Mademoiselle, — dit-il respectueusement — il se fait tard, on pourrait être en peine de vous là-bas et un plus long séjour ici ne pourrait que vous... nuire.

Elle eut un sourire exquis.

— Oui, — répondit-elle, vous avez raison. Je vous laisse. A bientôt.

Sonnamooke l'attendait dans l'antichambre. Les deux femmes coururent reprendre le train.

Et pendant le trajet, Hira, bercée par des rêves charmants, émerveillée par les sentiments nouveaux qui se faisaient jour en elle, se répétait avec une allégresse croissante:

— Je l'aime! Cette fois, j'en suis sûre! je l'aime!

(A suivre.)

Pour faire connaissance ou P. F. C.;

En congé, en disponibilité ou retraite;

Remerciements;

Vœux ou souhaits formulés en termes impersonnels et à l'occasion d'un événement général comme le jour de l'an, la fête de Noël, etc.

On met les cartes de Madame et Monsieur sous la même enveloppe lorsqu'elles s'adressent à un ménage, mari et femme, connu des deux.

Monsieur n'envoie que sa carte à un homme et deux de ses cartes si l'homme qu'il connaît est marié et que sa femme ne soit pas en relations avec cette dame.

Madame n'envoie jamais sa carte seule, car même si son mari ne connaît pas les personnes auxquelles elle envoie sa carte, la poëtresse veut que sa carte accompagne celle de sa femme.

Exception faite pour les commerçantes qui envoient leurs cartes personnelles à leurs clients.

### Les pièces du Pape et les collections

Il paraît que les collectionneurs recherchent les pièces du Pape. Celles de 5 francs valent, à Lille, de 10 à 15 francs; celles de 20 francs ont été payées par certains numismates jusqu'à 30 francs.

## Théâtre de Saumur

Bureaux, 7 h. 1/4 — Rideau, 7 h. 3/4

Direction A. GIRAUD

Lundi 17 Décembre

## Les Cloches de Corneville

Opéra Comique en 4 actes, musique de ROBERT PLANQUETTE

MAITRE PATELIN

Opéra-comique en 1 acte, musique de F. BAZIN

### Bulletin Météorologique du 14 Décembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		an-dessus 5°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 2°
Midi,	765 m/m	au-dessus 3°
Hausse,	1 m/m	
Baisse,	m/m	
Température minima de la nuit		an-dessus 2°

### UN CADEAU

Tout lecteur ou abonné de l'*Echo Saumurois* qui enverra cette annonce détachée ou la bande du Journal, au Directeur du NOUVEAU MUSICAL, 18, RUE LITTRÉ, à PARIS, recevra à son choix, un bel album de Musique de piano ou un recueil de Musique d'orgue, œuvres nouvelles; chacun de ces albums est d'une valeur réelle de 7 fr. 30.

Joindre un Mandat poste de 2 fr. pour frais de port et d'emballage.

### BULLETIN FINANCIER

13 décembre 1894.

Le marché continue à être inactif et lourd; il ne peut guère en être autrement à cette époque de l'année où se font toujours sentir des besoins d'argent. Les contreparties se font rares et naturellement les cours fléchissent.

Le 3 0/0 finit à 102.30.

Des sociétés de crédit sont en moins bonnes tendances. Le Focier finit à 917.50. On note quelques réalisations sur le Crédit Lyonnais. La Société générale est bien tenue.

Le Suez accuse toujours de bonnes tendances.

Si presque toute la cote est lourde il n'en est pas de même de nos grands chemins. Aujourd'hui on escompte favorablement la décision que le Conseil d'Etat est appelé à rendre.

L'Orléans est à 1,500. Le Lyon à 1,415.

Faiblesse des chemins Espagnols et en particulier du Nord d'Espagne.

L'Italien est à 86.60. L'Extérieure, entraînée par la baisse des chemins espagnols, recule à 72.31/32.

Réaction assez vive des fonds ottomans. Le Portugais n'est pas brillant.

La Banque de Paris et des Pays-Bas et le Crédit Lyonnais mettent en souscription, le 18 courant, un emprunt de 35,000,000 de francs portant intérêts à 3 0/0.

Le prix d'émission est de 96 0/0 ou 672 fr. par titre de 700 fr. de capital nominal. C'est donc un rendement de 3.13 0/0.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme, Paris.

## Bibliographie

La grande édition nationale de LA FRANCE ILLUSTRÉE, par Malte-Brun, est une œuvre hors ligne, que son exceptionnelle valeur recommande à tous, comme le plus magistral monument patriotique. — Il n'est aucun tableau de notre pays, de nos possessions extérieures qui soit aussi complet, aussi saisissant, aussi vivant, où s'harmonisent avec autant de charme le coloris et l'attrait des descriptions pittoresques, le puissant intérêt des anecdotes, des épisodes et des récits historiques, l'infinie variété des détails sur les branches innombrables de l'activité humaine. LA FRANCE ILLUSTRÉE s'appuie sur des données statistiques d'une rigoureuse exactitude, d'une instructive actualité, les seules qu'il soit facile de lire et de consulter, tant la disposition en est ingénieuse. Tirée avec le plus grand soin par l'imprimerie Quantin, elle est accompagnée de superbes et nombreuses illustrations de Clerget, de cartes et de plans en couleurs, d'une admirable clarté, dressés et gravés spécialement par Erhard. Malgré toutes ces richesses, qui font de LA FRANCE ILLUSTRÉE un ouvrage luxueux, les éditeurs Jules Rouff et Cie la mettent à la portée de tous par son prix et par son mode de publication; ils en font paraître chaque semaine un fascicule qui ne coûte que 90 centimes, et qui contient 48 pages de texte et de gravures, grand format in-octavo, avec cartes et plans en couleurs.

## Chronique agricole

### PHYLLOXÉRA

Expériences faites à l'École d'Agriculture de Montauban

Un de nos amis, grand viticulteur dans le Midi, vient de nous transmettre les renseignements suivants sur le traitement des vignes phylloxérées. Nous engageons vivement nos lecteurs à expérimenter cette méthode peu coûteuse sur une ou deux boisselées de leurs propriétés.

Le traitement détaillé peut se décomposer en trois traitements se complétant les uns les autres.

#### PREMIER TRAITEMENT

Le traitement doit être fait au plus une fois par an — on peut même compter dix-huit mois — tant la persistance de l'effet du schiste est grande.

Par le traitement au schiste, la vigne se relève dès le premier traitement.

Faire au pied de la souche une cuvette à fond plat, diamètre 0<sup>m</sup> 40. Creuser aussi bas que l'on peut, mais toujours plus bas que la partie du sol remuée par les travaux d'entretien. Au fond de cette cuvette, verser 250 grammes de poudre et la mêler à la terre en ne laissant pas la poudre agglomérée; puis recouvrir. Faire ce traitement de février à août; de préférence en mars. Coût, 0 fr. 04 le pied.

#### TRAITEMENT PLUS COMPLET

Le même, plus: faire imbiber de la mousse bien sèche dans l'Universel pur et, après avoir mis et mélangé la poudre, éparpiller cette mousse au fond de la cuvette et recouvrir.

Ce traitement est un peu plus cher que le précédent. Il lui est supérieur, car la mousse imbibée sert de réservoir lent à l'insecticide qui, par les pluies, abandonne peu à peu ses principes. Lors de l'expérience de Montauban, après dix-neuf mois, la mousse était encore presque aussi forte qu'au premier jour.

Un litre d'Universel peut imbiber assez de mousse pour quinze pieds.

Coût, environ 7 centimes. — Même époque.

Maintenant, que l'on fasse le traitement à la poudre seule ou qu'on ajoute la mousse imbibée d'Universel, il est bon d'arroser, après couverture, de la façon suivante.

Dans 400 litres d'eau, verser un litre d'Universel (avoir toujours soin de remuer fortement avant de s'en servir) et verser 40 à 45 litres par souche pour que l'eau pénètre le plus profondément possible. Si la terre était sèche, arroser préalablement pour qu'elle soit humide et boive profondément. Cet arrosage ne doit pas se faire avant le 15 ou le 30 avril.

Tout le traitement complet revient à 12 ou 13 centimes par pied et pour dix-huit mois. Après ces dix-huit mois, l'arrosage à plus fortes doses d'Universel peut encore suffire pour quelque temps. Les expériences faites à Montauban en 93 et 94 sont meilleures.

Pour les luzernes attaquées du négril, un épandage de 250 kilos de poudre à l'hectare assure la récolte absolument.

N.-B. L'Universel est un dérivé d'huile de schiste, connu sous le nom d'huile puante.

## LA CONGOLINE adoucit la peau des mains, empêche crevasses et gerçures.

Un grand nombre de personnes qui ont des occupations sédentaires, de femmes surtout, sont sujettes à la constipation qui fait que les matières séjournent trop longtemps dans le tube digestif. Une partie de ces matières se résorbent et empoisonnent notre organisme et causent des maux de tête, des malaises nerveux et un grand nombre de maladies qui peuvent si facilement devenir incurables. Hâtez-vous toujours de combattre la constipation. Ne passez jamais une journée sans remplir cette fonction qui est de toutes la plus indispensable. Le meilleur moyen est de faire usage de la Tisane Dussolin. C'est en même temps le meilleur purgatif et régénérateur des forces et du sang. Le flacon, accompagné d'une notice explicative, se trouve au prix de 4 fr. 50 dans toutes les bonnes pharmacies. Rappelez-vous bien le nom: « La Tisane Dussolin ». Dépôt général, à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

## ROYAUME DE DANEMARK

EMPRUNT 5 0/0 OR 1894

de 25,000,000 de Couronnes ou Fr. 35,000,000

Créé en vertu de la loi du 5 Décembre 1894

DIVISÉ EN COUPURES DE 700, 1,400 ET 7,000 Fr.

Intérêt payable par semestres les 1<sup>er</sup> Juin et 1<sup>er</sup> Décembre

à Paris, Londres et Copenhague.

L'EMPRUNT NE POURRA ÊTRE REMBOURSÉ AVANT 1914

PRIX D'ÉMISSION: 96 0/0 ou FR. 672

Par Obligation de Fr. 700

Jouissance du 1<sup>er</sup> Décembre 1894

Payable: En souscrivant... 50

À la répartition, du 22 au 26 décembre... 100

Le 15 janvier 1895... 522

L'obligation libérée à la répartition sera délivrée à fr. 670.80

Le Placement ressort ainsi à Fr. 3,13 0/0

On souscrit: Le 18 Décembre 1894

Et dès aujourd'hui, par correspondance, à PARIS

BANQUE DE PARIS et des PAYS-BAS;

CRÉDIT LYONNAIS et Bureaux de quartiers.

Et dans leurs Succursales et Agences, Départements

et Etranger

La cote officielle sera demandée à Paris, Londres, Copenhague

## M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,

N° 1, rue Beauvrepaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix: 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

## Compagnie G<sup>l</sup> des vins mousseux

DE SAUMUR

Maison ACKERMAN-LAURANCE

Société anonyme au capital

de 3,000,000 de francs.

MM. les Fondateurs ont l'honneur

de convoquer tous les souscripteurs

d'actions en deuxième

assemblée générale constituante,

pour le lundi 24 décembre

prochain, à 2 heures, au siège social,

à Saint-Hilaire-Saint-Florent,

à l'effet:

D'entendre lecture du Rapport

de M. Maurice Roger, commissaire

spécial nommé par la première

Assemblée générale, sur les apports

en nature et la cause des avantages

stipulés;

De voter sur les conclusions de

ce rapport qui sera imprimé et

mis à la disposition de MM. les

Actionnaires-souscripteurs, au

siège social, à partir du 19 décembre,

conformément à la loi;

De confirmer pour six années

les pouvoirs de MM. Louis Ackerman,

Paul Aubert, Ludovic de

Laulanié, Administrateurs désignés

par les statuts;

De nommer un ou plusieurs

Commissaires-censeurs pour faire

un rapport à l'Assemblée générale

annuelle sur les comptes du

premier exercice social et sur la

situation de la Société, conformément

à la loi.

Les Fondateurs: L. ACKERMAN;

P. AUBERT;

L. DELAUNAY.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Ne demandez chez votre Epicier que du



# TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épiceries et de Comestibles.

Vente en Gros: 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.



# ÉPICERIE CENTRALE P. ANDRIEUX, 28, Rue Saint-Jean, Saumur

ARTICLES pour NOËL

Fantaisies, Sucre Conserve, Sabots Guillochés, Arbres de Noël, etc., etc.  
Pâtés de Foies gras truffés, depuis 1 fr. 75 la terrine.

VINS FINS. — Champagne, Grands Mousseux, Liqueurs de marque.

DESSERT PATISERIE

**ÉTRENNES**  
Des Calendriers sont offerts à tout Acheveur

1895

HAUTE NOUVEAUTÉ  
Pour Etrennes

Boîtes, Coffrets riches, Vannerie fine, Sacs satin, Porcelaine de luxe, Confiserie, Marrons glacés, Bonbons de chocolat, Fruits glacés.

NOTA. — Tous nos Bonbons sont de qualité extra. — Les Sacs ne portent aucun nom, sont très coquets, et ne sont pas facturés.

MAISON DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

# VELOUTINE

POUDRE DE RIZ SPÉCIALE préparée au Lisuth. HYGIÉNIQUE, ADHÉRENTE et INVISIBLE  
SEULE RÉCOMPENSÉE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.  
CH. FAY, Inventeur, 9, Rue de la Paix, PARIS (Jugement du Tribunal de la Seine du 8 mai 1875.)

Etude de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

## A VENDRE

A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

1<sup>o</sup> Une PETITE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Grisson, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 13 ares 50 centiares;

2<sup>o</sup> Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 1 hectare 4 ares 50 centiares;

3<sup>o</sup> Un PRÉ, situé dans la prairie des Souchais, commune d'Allonnes, contenant 49 ares 50 centiares;

4<sup>o</sup> PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77 ares;

5<sup>o</sup> LANDE-AUX-AIRES, à la Baraudière, commune de la Breille, contenant 3 hectares 65 ares.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

## A VENDRE MAISON

A Saumur, 51, Grand Rue.

Revenu annuel. . . 220 fr.

S'adresser à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire.

## BUREAU DE PLACEMENT

M<sup>me</sup> SECHET

FRUITIÈRE

Rue Saint-Jean, 39, Saumur,

Se charge de placer domestiques, cuisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, etc.

## A LOUER Belle Ferme

A proximité du bourg d'Allonnes, canton nord-est de Saumur, contenant 29 hectares 51 ares, dont 17 hectares 51 ares en terres labourables, 10 hectares de pré et pâture, et 2 hectares de vigne.

Convient pour faire de l'élevage. S'adresser à M. GIRARD, expert, 4, rue Pavée, Saumur.

## Carottes Fourragères

A VENDRE

S'adresser à M. LOYEAU, propriétaire, rue des Moulins, Saumur.

## Au Tigre Royal

Rue du Portail-Louis, 49, SAUMUR

## DOUBLET-PERREAU

Spécialité de fourrures pour Hommes, Dames et Enfants. — Réparations et transformations en tous genres.

Naturalisation d'animaux.

Valeurs dépréciées et improductives peuvent retrouver intérêts et plus value par combinaison sans aucun risque; bénéfices garantis. Circulaire explicative et preuves fournies par la Banque Centrale de Paris, 20, avenue de l'Opéra, Paris.

## M<sup>me</sup> LOUISE, DE PARIS

La plus célèbre et la plus recherchée des SOMNAMBULES et CARTOMANCIENNES de France, diplômée, a l'honneur d'informer le public, qu'elle a ouvert un Cabinet de Somnambulisme, de Cartomanie, et qu'elle a pris sa résidence définitive à TOURS, 18, rue de Courset.

Recherches de parents, procès, mariages, affections, maladies, affaires, époques exactes des événements.

Consultations tous les jours : matin, de 10 heures à 11 heures; soir, de 3 heures à 6 heures.

Consultations par correspondance contre mandat de 10 fr.

18, rue de Courset, TOURS.

## A VENDRE Vieux Journaux

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME marié muni de bonnes références demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME demande un placement de comptable ou des écritures à faire.

## ÉPICERIE NOUVELLE

38, Rue d'Orléans, au coin de la rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

Arrivages de GIBIERS tous les jours

PÂTES DE FOIES GRAS, marque Deschandeliers, depuis 1 fr. 65

Choucroute de Strasbourg, 1/2 kil. 0 f. 20

Fromages : Cantal, Gruyère, Comté et Emmenthal, Livarot, Brie, Port-Salut, Pont-l'Évêque, Hollande, Roquefort, Chouzé, etc.

Assortiment pour choucroute : Jambons, Saucissons, Saucisses, Cervelas, Poitrine fumée, etc.

Petits Fromages Suisses (Gervais) actuellement tous les vendredis

Beurre fin (de la Laiterie de M. Barrault, Saint-Clément-des-Levées) tous les mardis, jeudis et samedis.

Spécialité de Vins du Pays, depuis 0,35 le litre, la barrique 68 fr.

## ÉTRENNES 1895

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

## IMBERT FILS

Exposition des dernières créations

De Coffrets Bonbonnières laques, porcelaine, Vannerie fine, Cartonnages de luxe sans adresse, Bonbons de chocolats, Fondants, Dragées, Pralines, Marrons glacés et Fruits confits.

NOTA. — Tous ces produits proviennent des Fabriques réputées pour vendre ce qu'il y a de meilleur. Bon Marché sans précédent.

ARTICLES POUR ARBRES DE NOËL

Crèches, Jésus, Rois Mages, Bûches, Sabots en chocolat et en sucre, Grande variété d'Objets de Fantaisie.

Un Billet de Tombola à tout acheteur de Bonbons ou Liqueurs, donnant droit à gagner : 1<sup>er</sup> lot, une magnifique **POUPÉE** mécanique, avec boîte à musique; 2<sup>e</sup> lot, un **LAPIN** mécanique; 3<sup>e</sup> lot, une **CORBEILLE** produits du pays.

Vins Mousseux, Liqueurs ordinaires et grandes marques, Biscuits variés,

Pâtés de foies gras Henry, de Strasbourg; Hafner, Deschandeliers, de Ruffec.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

Le système de vendre tout Bon Marché et entièrement de confiance est absolu dans les Magasins de la Glaneuse

## A LA GLANEUSE MAISON E. SABATIER

18 & 20, Rue d'Orléans, SAUMUR

Les Magasins de la Glaneuse échangent ou remboursent toute marchandise qui a cessé de plaire.

# ÉTRENNES

Fourrures, Manchons, Boas cols et colliers, Plumes, etc., Foulards, Cravates, Mouchoirs, Taies d'oreiller, Eventails, Mantilles et Echarpes de dentelle, Jupons, etc., etc., etc. Coupes et Coupons de Tissus noirs et couleurs pour ROBES; prix spéciaux pour Œuvre de Bienfaisance.

**OCCASIONS EXCEPTIONNELLES**

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,  
Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.